

7 CONTINUITÉ ET RETRAITE

Le transfert réalisé, tous souhaitent la continuité et la croissance de l'entreprise, ce patrimoine bâti au fil des générations. Pour la relève, vous voilà prêt à assumer pleinement votre passion et les défis à venir. Pour les cédants, bien qu'on ne prenne jamais vraiment sa retraite de l'agriculture, vous avez le plaisir de vivre une nouvelle étape.

Plan d'action pour la continuité de l'entreprise : les lignes directrices

- Déterminer clairement les besoins de l'entreprise
- Fixer les priorités à faire dans l'entreprise et agir en fonction de ces priorités
- Prévoir régulièrement des réunions d'équipe
- Assurer un contrôle serré des coûts de production et de l'évolution de la situation financière de l'entreprise
- Bien connaître le marché et les besoins des différents maillons de la chaîne agroalimentaire
- Assurer la croissance des employés et leur engagement dans les décisions opérationnelles
- S'entourer d'une équipe de conseillers compétents et de confiance

Plan d'action pour la retraite : les lignes directrices

- Prendre du temps pour soi, sa santé, son équilibre et sa vitalité
- Prendre du temps pour se détendre et se faire plaisir
- Prendre du temps pour vivre ses passions
- Prendre du temps pour partager
- Prendre du temps pour réfléchir et donner du sens à sa vie
- Prendre du temps pour aider les autres et contribuer à des projets
- Prendre du temps pour apprendre

Vous désirez pousser plus loin votre réflexion sur ces étapes ?

Veillez consulter notre Guide-conseil pour l'achat d'une entreprise ou visiter notre site sur Desjardins.com/transfertentreprise